

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le trois avril deux mil douze, à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BAZERBES, Maire.

Étaient présents : Mmes BODIN - CÉSAR - LECULLIÉ - NORMANDIN - PAJOT
MM. AUBRIERE - DELANOUE - ERBES - GOUHIER
Didier NADEAU - NORMANDIN - NYZAM - PATTEDOIE
RAMA - VILLA

Étaient absents : Mme MONTIL (excusée, pouvoir donné à Mme PAJOT)
Mme ROVALDIERI (excusée, pouvoir donné à M. BAZERBES)
MM. CHEMIN - Dany NADEAU - TESSIER (excusés)

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

➤ COMMUNE

◦ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011

Après avoir entendu l'exposé des conditions dans lesquelles s'est exécuté le Budget 2011 et les résultats de l'exercice, à savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT				ENSEMBLE			
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)		RECETTES ou EXCÉDENTS (4)		DÉPENSES ou DÉFICIT (4)		RECETTES ou EXCÉDENTS (4)		DÉPENSES ou DÉFICIT (4)		RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	

Résultats reportés			/		799	295	81		/			274	270	84		/		1	073	566	65			
Opérations de l'exercice	3	012	100	86	3	537	300	45	1	333	675	79	847	839	95	4	345	776	65	4	385	140	40	
TOTAUX	3	012	100	86	4	336	596	26	1	333	675	79	1	122	110	79	4	345	776	65	5	458	707	50
Résultats de clôture			/		1	324	495	40	211	565	00		/			/		1	112	930	40			
Restes à réaliser (+ Provisions)			/						695	672	03	183	000	00	695	672	03	183	000	00				
TOTAUX CUMULÉS			/		1	324	495	40	907	237	03	183	000	00	695	672	03	1	295	930	40			
RÉSULTATS DÉFINITIFS			/		1	324	495	40	724	237	03		/			/		600	258	37				

BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes d'Investissement	+	847 839,95 €
- Dépenses d'Investissement	-	1 333 675,79 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE D'INVESTISSEMENT .(excédent).....	-	485 835,84 €
- Excédent d'Investissement antérieur reporté	+	274 270,84 €
RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT ... (excédent)	-	211 565,00 €
DÉFICIT DES RESTES A RÉALISER	-	493 780,80 €
(solde des restes à réaliser, soit :D : 676 780,80 € – R : 183 000 €)		
PROVISIONS RÉALISÉES	-	18 891,23 €
(Provision pour créances douteuses)		

BESOIN DE FINANCEMENT	-	724 237,03 €
------------------------------	---	---------------------

(solde des restes à réaliser + résultat d'investissement cumulé + provisions)

o AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MÉMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	799 295,81 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT	525 199,59 €
DÉFICIT	
A) EXCÉDENT au 31/12/2011	1 324 495,40 €
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	705 345,80 €
Solde disponible	
affecté comme suit :	
•affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	18 891,23 €
•affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	600 258,37 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	
pour	
B) DÉFICIT AU 31/12/2011	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - Budget Primitif 2012	
Excédent disponible (Voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

.../...

Après avoir constaté la concordance avec le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal ne formule aucune réserve et approuve sans observation le Compte Administratif de l'exercice 2011 ainsi que le Compte de Gestion 2011 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

BUDGET PRIMITIF 2012

La balance du Budget établi sous Comptabilité M14 se décompose ainsi qu'il suit :

1 - COMMUNE DE DOLUS D'OLERON
BP 2012

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 125 165,00		1 125 165,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 479 500,00		1 479 500,00
014	Atténuations de produits	35 000,00		35 000,00
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	473 500,00		473 500,00
66	Charges financières	135 000,00		135 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		81 640,00	81 640,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		614 178,37	614 178,37
Dépenses de fonctionnement - Total		3 300 165,00	695 818,37	3 995 983,37
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				-
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 995 983,37

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00		5 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	325 500,00		325 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, règle)			
	Total des opérations d'équipement	1 284 600,80		1 284 600,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées		2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	54 834,60		54 834,60
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		2 700,00	2 700,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
30	Provisions pour dépréciation			
45...1	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers		19 000,00	19 000,00
50	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	28 635,00		28 635,00
Dépenses d'investissement - Total		1 698 570,40	23 700,00	1 722 270,40
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				211 565,00
				-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 933 835,40

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 000,00		21 000,00
00	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	45 090,00		45 090,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régle			
73	Impôts et taxes	2 081 300,00		2 081 300,00
74	Dotations, subventions et participations	1 149 545,00		1 149 545,00
75	Autres produits de gestion courante	76 500,00		76 500,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	3 260,00		3 260,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires		19 000,00	19 000,00
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		3 376 725,00	19 000,00	3 395 725,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				600 258,37
				-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 995 983,37

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	284 000,00		284 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	191 800,00	2 000,00	193 800,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	33 000,00		33 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régle)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		2 700,00	2 700,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		81 640,00	81 640,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
30	Provisions pour dépréciation			
45...2	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
50	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		614 178,37	614 178,37
024	Produits des cessions d'immobilisations	280,00		280,00
Recettes d'investissement - Total		509 080,00	700 518,37	1 209 598,37
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				724 237,03
				-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 933 835,40

o PRODUIT FISCAL

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 2012 de 2 % et de voter en conséquence les taux des trois taxes pour l'exercice 2012 ainsi qu'il suit:

	Rappel 2011	Vote 2012
Taxe d'habitation	7,00 %	7,14 %
Taxe sur le foncier bâti	21,32 %	21,75 %
Taxe sur le foncier non bâti	70,62 %	72,03 %

o SUBVENTIONS

Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant de la subvention
1 2 3 EVEIL	Association	200,00
A.P.E. LE LIEN	Association	1 040,00
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	400,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	300,00
ANC. COMBAT. PRISONNIERS DE GUERRE	Association	100,00
ART ET NATURE EN OLERON	Association	200,00
ASS. COMMERCANTS & ARTISANS de DOLUS	Association	800,00
ASS.DEP.POUR LA LECTURE BIBLIOBUS		295,00
ASS.DES PARENTS D'ELEVES DOLUS	Association	800,00
ATHLETISME OLERONAIS	Association	160,00
C.A.D.O.	Association	2 000,00
C.D.I.O. CYCLOTOURISME DOLUS ILE D'OL	Association	200,00
CHAMBRE DES METIERS 17	Ets public national	408,00
CLEOL	Association	200,00
CLUB GYM OLERON	Association	920,00
CLUB JOYEUSE RETRAITE	Association	200,00
COMITE COMMEMOR.LIBERATION SEUDRE – OLERON	Association	200,00
COOP. ECOLE MATERNELLE DE DOLUS		2 840,00
COULEURS D'EPICES	Association	600,00
DANS'OLERON	Association	400,00
E.M.H. (Esthétique en milieu hospitalier)	Association	200,00
FRANCE AMERIQUE LATINE	Association	200,00
GOLF CLUB D'OLERON	Association	240,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	600,00
HANDI-BLUES	Association	400,00
HIPPOCAMPE MUSIQUE	Association	2 500,00
JUDO CLUB OLERONAIS	Association	320,00
JUDO CLUB ST PIERRE D'OLERON	Association	640,00
LA RAQUETTE CAYENNE	Association	80,00
LES PLUMES D'OLERON	Association	80,00
LIRE EN FETE/LYCEE DE LA MER ET DU LITTORAL	Association	200,00
LUD'OLERON	Association	1 000,00
M.A.S.K.	Association	200,00
M.F.R. des Charentes à Richemont	Association	100,00
M.F.R. Services CHEVANCEAUX	Association	100,00
MAISON FAMILIALE RURALE JARNAC	Association	100,00
N.A.F.P.I. (Non Aux Friches Prot. Incendie)	Association	800,00
O.C.C.E. COOP.SCOL.EC.ELEMENT.		6 800,00
OFFICE DE TOURISME	Association	65 000,00
OLERANDO	Association	200,00
OLERON BASKET CLUB	Association	240,00
OLERON DANSES EVASION	Association	200,00
OLERON FOOTBALL CLUB	Association	880,00
OLERON HAND-BALL	Association	1 140,00
OLERON INFORMATIQUE	Association	300,00
OLERON NATATION	Association	500,00
OLERON RUGBY CLUB	Association	3 000,00
OLERON SPORT NATURE	Association	500,00
OLERON STRIKE CLUB	Association	200,00
TENNIS CLUB DOLUSIEN	Association	400,00
UN POINT C'EST TOUT	Association	200,00
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	80,00

➤ **PORT D'ARCEAU**

◦ **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011**

Après avoir entendu l'exposé des conditions dans lesquelles s'est exécuté le Budget 2011 et les résultats de l'exercice, à savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			ENSEMBLE				
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	

Résultats reportés			/			50	791	57			/				25	480	10			/				76	271	67
Opérations de l'exercice		44	037	60		54	726	46		41	266	67		36	580	26		85	304	27		91	306	72		
TOTAUX		44	037	60		105	518	03		41	266	67		62	060	36		85	304	27		167	578	39		
Résultats de clôture			/			61	480	43			/			20	793	69			/			82	274	12		
Restes à réaliser			/			/				158	000	00		133	170	00		158	000	00		133	170	00		
TOTAUX CUMULÉS			/			61	480	43		158	000	00		153	963	69		158	000	00		215	444	12		
RÉSULTATS DÉFINITIFS			/			61	480	43		4	036	31			/				/			57	444	12		

◦ **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

A) EXCÉDENT au 31/12/2011 Affectation obligatoire * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	61 480,43 €
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit :	4 036,31 €
• affectation complémentaire en réserves (compte 1068) • affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	57 444,12 €
B) DÉFICIT AU 31/12/2011 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter - Budget Primitif 2012 Excédent disponible (Voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Après avoir constaté la concordance avec le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal ne formule aucune réserve et approuve sans observation le Compte Administratif de l'exercice 2011 ainsi que le Compte de Gestion 2011 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

oBUDGET PRIMITIF 2012

Le Budget établi sous comptabilité M4 se décompose ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 111 564,12 €
Recettes 111 564,12 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses(reports inclus) 208 000,00 €
Recettes ...(reports inclus) 208 000,00 €

Le Budget ainsi présenté est accepté à l'unanimité.

>PORT DE LA BAUDISSION

oCOMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011

Après avoir entendu l'exposé des conditions dans lesquelles s'est exécuté le Budget 2011 et les résultats de l'exercice, à savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			ENSEMBLE											
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)								
Résultats reportés			/	74	063	10		/		13	060	21				87	123	31
Opérations de l'exercice	11	231	80	18	307	80	5	741	24	9	522	92	16	973	04	27	840	72
TOTAUX	11	231	80	92	370	90	5	741	24	22	593	13	16	973	04	114	964	03
Résultats de clôture		/		81	139	10		/		16	851	89		/		97	990	99
Restes à réaliser		/			/		52	200	00	15	660	00	52	200	00	15	660	00
TOTAUX CUMULÉS		/		81	139	10	52	200	00	32	511	89	52	200	00	113	650	99
RÉSULTATS DÉFINITIFS		/		81	139	10	19	688	11		/			/		61	450	99

oAFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

A) EXCÉDENT au 31/12/2011 Affectation obligatoire * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	81 139,10 €
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit :	19 688,11 €
•affectation complémentaire en réserves (compte 1068) •affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	61 450,99 €
B) DÉFICIT AU 31/12/2011 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter - Budget Primitif 2012 Excédent disponible (Voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Après avoir constaté la concordance avec le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal ne formule aucune réserve et approuve sans observation le Compte Administratif de l'exercice 2011 ainsi que le Compte de Gestion 2011 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

oBUDGET PRIMITIF 2012

Le Budget établi sous comptabilité M4 se décompose ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 78 800,99 €
Recettes 78 800,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 61 780,00 €
Recettes 61 780,00 €

Le Budget ainsi présenté est accepté à l'unanimité des membres présents.

**➤ CRÉATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION
A L'ETAT (C.N.D.S.)**

Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée que la création d'un plateau multisports permettrait à tous les jeunes de la Commune de pratiquer leur activité physique préférée et précise que les terrains dont la Commune est propriétaire, sis au lieudit « Pousseau » cadastrés section AC numéros 760 et 762, situés à proximité du centre bourg, constituent un lieu d'implantation privilégié pour cet équipement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents moins 2 abstentions décide :

- de donner son accord pour la création d'un plateau multisports sur lesdits terrains et dont le coût de réalisation s'élève à :

- ▶ **Réalisation de la plateforme : 24 873,10 € HT soit 29 748,23 € TTC**
- ▶ **Plateau multisports : 29 290 € HT soit 35 039,84 € TTC**

pour un montant total de : **54 163,10 € HT soit 64 779,07 € TTC**

- de solliciter auprès du Centre National pour le Développement du Sport, l'aide financière inscrite au Plan de Financement qui pourrait être établi comme suit :

Etat - Centre National pour le Développement du Sport (20% du HT).	10 833,00 €
Conseil Général (25% du HT).....	13 541,00 €
Région F.R.I.L (35% du HT).....	18 957,00 €
Commune (autofinancement).....	10 833,00 €
soit un total HT de	<u>54 164,00 €</u>

**➤ CRÉATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION
A LA RÉGION (FONDS REGIONAL D'INTERVENTION LOCALE)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents moins 2 abstentions décide de solliciter une aide financière auprès de la Région, dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention Locale pour l'aide aux communes à faible potentiel fiscal à réaliser leurs projets pour la vie quotidienne de leurs habitants.

**➤ CRÉATION D'UN PLATEAU MULTISPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION
AU DÉPARTEMENT**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents moins 2 abstentions décide de solliciter également auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime - Direction de la Culture, du Sport et de l'Animation - l'aide financière inscrite au Plan de Financement ci-dessus.

➤ MANDAT SPECIAL

Monsieur Manuel RAMA, Adjoint chargé de l'Urbanisme et Messieurs Jean-Marc ERBES et Daniel NYZAM, Conseillers Municipaux, ont été mandatés pour rencontrer les membres du C.I.E. THALES ET ADHERENTS, dès que possible, au 32 boulevard de Finlande, à COLOMBES (92) afin de négocier une prorogation jusqu'au 30 juin 2015 du compromis de vente signé le 6 mars 2008 et valable jusqu'au 30 juin 2012.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais occasionnés par ce déplacement sous certaines conditions.

➤ MISE EN PLACE D'UN REGLEMENT D'UTILISATION ET D'UNE GRILLE TARIFAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DE RECEPTION COMMUNAL

Monsieur le Président expose aux membres de l'Assemblée qu'en raison d'un grand nombre de sollicitations de prêt du matériel de réception, il est nécessaire de réglementer la mise à disposition dudit matériel. A cette fin, un règlement d'utilisation ainsi qu'une grille tarifaire ont été établis pour la location de chaises, tables en bois, tables en PVC, bancs, barrières de sécurité, vitabris petit et grand modèles, praticables et grilles d'exposition. La mise à disposition du matériel se fera à titre gratuit pour **les associations de la Commune, les organismes para-municipaux, les communes de l'Ile d'Oléron, le personnel communal, les écoles communales et les fêtes de village.**

Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 10 avril 2012, les tarifs de location dudit matériel pour les particuliers et les associations hors commune et d'adopter le règlement d'utilisation pour la mise à disposition du matériel de réception communal.

MATERIEL	TARIFS	
	FORFAIT	SUPPLÉMENT
Une caution de 100 euros est demandée lors de l'enlèvement du matériel		
Chaises : de 1 à 30	5 euros	0,50 € par chaise supplémentaire
Tables : de 1 à 5	10 euros	2 euros par table supplémentaire
Bancs : de 1 à 5	5 euros	1 euro par banc supplémentaire
Barrières : 1 à 10	10 euros	1 euro par barrière supplémentaire
Vitabri 9 m² (petit modèle)	15 euros l'unité	
Vitabri 18 m² (grand modèle)	20 euros l'unité	
Praticables : de 1 à 5	10 euros	2 euros par praticable supplémentaire
Grilles d'exposition	2 euros l'unité	

La durée de location est de 72 heures maximum

QUESTIONS DIVERSES

↳ CLASSEMENT DE L'ILE D'OLÉRON PARI MI LES SITES DU DÉPARTEMENT

Monsieur ERBES, conseiller municipal, donne connaissance du décret du 1^{er} avril 2011 portant classement de l'Ile d'Oléron parmi les sites du Département.

La séance est levée à 21 heures 45.